



DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 955 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2014, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2014 était de 66 901 000 \$. Nous avons terminé l'année avec un déficit de (19 525 \$) ce qui amène notre surplus à 240 392 \$ réparti comme suit : 61 542 \$ en surplus libre et 164 755 \$ en surplus réservé.

Il se présente comme suit :

	Budget 2014	Réalizations	
		2 014	2 013
REVENUS			
Taxes	537 072	584 293	548 590
Paiements tenant lieu de taxes	6 080	<u>4 548</u>	4 957
Quotes-parts			
Transferts	141 952	158 491	211 157
Services rendus	8 778	13 685	7 366
Imposition de droits	37 000	56 869	66 958
Amendes et pénalités	5 000	0	0
Intérêts	4 600	7 998	5 885
Autres revenus	1 000	10 470	10 757
	777 482	836 354	855 670
CHARGES			
Administration générale	182 806	198 300	177 832
Sécurité publique	114 143	120 756	115 061
Transport	261 223	281 986	308 933
Hygiène du milieu	80 601	76 642	73 096
Santé et bien-être	2 605	0	0
Aménagement, urbanisme et développement	29 773	37 253	25 064
Loisirs et culture	30 527	38 136	29 683
Réseau d'électricité			
Frais de financement	513	19 486	28 995
Amortissement des immobilisations	78 150	57 809	57 809
	780 341	830 368	816 473

Excédent (déficit) de l'exercice	(2 859)	5 986	39 197
Moins : revenus d'investissement		(3 400)	0
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(2 859)	2 586	39 197
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	78 150	57 809	57 809
Remboursement de la dette à long terme	(75 291)	(46 500)	(41 726)
Affectations			
Activités d'investissement		(16 769)	(23 992)
Excédent (déficit) accumulé		(16 651)	(16 245)
Autres éléments de conciliation			
	2 859	(22 111)	(24 154)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	(19 525)	15 043

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2015

Le maire reçoit annuellement 8 856,22 \$ ce qui inclut le salaire de 5 923,32 \$ plus 2 961,66 \$ d'allocation de dépenses et également une rémunération provenant de la MRC du Val-Saint-François de 1 852,29 \$ incluant un salaire de 1 234,86 \$ plus 617,43 \$ d'allocation de dépenses. Je siège également sur les comités suivants : Comité consultatif agricole, Centre local de développement et le Plan de développement des zones agricoles pour lesquels je reçois des allocations de 267,84 \$.

Pour les conseillers, le traitement annuel est de 2 509,76 \$ ce qui inclut un salaire de 1 675,02 \$ plus 834,74 \$ d'allocation de dépenses. Des frais de représentation de 27,31\$ par présence à des comités s'ajoutent au salaire et allocation des conseillers.

TABLEAU DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ AVEC LE MÊME COCONTRACTANT

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	GRAVIER	56 370,34 \$
EXCAVATION L.G. INC.	CONTRAT NEIGE	136 715,61 \$
ÉXCAVATION RICHARD BOUTHILLETTE	CREUSAGE DE FOSSÉS	25 530,20 \$
EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY	INFRASTRUCTURE LAGRANDEUR	33 370,80 \$
MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	63 524,00 \$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	QUOTE PART	44 405,63 \$
REVENU QUÉBEC	REMISE	28 705,40 \$
SANI ESTRIE	CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES	42 467,37 \$
VILLE DE WATERLOO	ENTENTE INCENDIE	48 292,79 \$

Dépôt du rôle triennal 2015-2016-2017

En septembre 2015, le rôle triennal (2015-2016-2017) d'évaluation qui est dans sa 2^e année, a été déposé, notre valeur se situe maintenant à 67 885 300\$ de richesse foncière. Ce rôle sera en vigueur en 2016 avec les valeurs reconduites du rôle triennal (2012-2013-2014). Au cours du mois de décembre 2014 nous avons budgété pour l'année 2015 des revenus et des dépenses de 808 139\$. Au 1^{er} novembre 2015 tous les postes budgétaires ont été respectés.

Objectifs

En 2016, je continuerai à promouvoir les commerces et artisans de notre municipalité à toutes et à tous, en espérant que vous ferez de même. La vie économique est très importante pour la vitalité des petites municipalités.

Voirie

Comme vous le savez tous, nous avons procédé au rechargement du 9^e Rang Est, le reste du 5^e Rang Est ainsi qu'une partie du chemin Sainte-Anne Nord. En 2016, nous poursuivons l'entretien de nos chemins.

Projet

Nous avons débuté la récupération des plastiques agricoles, les résultats seront compilés à la fin de l'année. Je déplore que tous les agriculteurs n'aient pas adhéré à ce projet.

Travaux d'infrastructure

La réfection des égouts sanitaires et des réseaux pluviaux sont présentement en cours sur les rues Auclair et du Sanctuaire. Ces travaux seront payés en partie par la subvention de la taxe d'accise (TECQ). Il restera une petite partie à être défrayée par la municipalité.

Achat du bâtiment de la Caisse populaire Morilac

L'achat du bâtiment de la caisse populaire a été un processus long et ardu. Nous avons dû négocier avec plusieurs intervenants dont un chargé de projet et la Sécurité Financière Desjardins entre autres. Nous avons enfin signé le contrat d'achat le 29 octobre 2015.

Loisirs

La municipalité continuera d'aider financièrement le Centre des Loisirs Notre-Dame-des-Érables et de les appuyer dans leurs démarches et activités. Je tiens à remercier le comité organisateur pour la belle fête des loisirs.

Décorations de Noël

Je félicite les personnes responsables pour leur beau travail et je les encourage à continuer d'embellir nos entrées de village qui font l'envie de nos voisins.

Village et campagne fleuris (Fleurons du Québec)

Félicitations à ce comité (3 personnes) qui embellit notre municipalité avec des thèmes de saisons et des fêtes tout au cours de l'année. Nous continuerons à les encourager financièrement. Je vous encourage à rejoindre ce comité qui a bien besoin de bénévoles.

Service de surveillance

Je tiens à remercier le comité pour leur implication surtout cette année dû à la rénovation de l'école qui s'étirera jusqu'au mois de décembre. Félicitations et continuez le beau travail commencé.

Budget 2016

Vers la fin novembre et début décembre, nous travaillerons à la préparation du budget 2016 qui sera adopté lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015 à 19 h 30, qui concernera exclusivement le budget. J'invite toute la population à venir y assister.

Conseillers et employés

Merci à toute l'équipe des conseillers pour leur implication, leur soutien au cours de la dernière année ainsi qu'à tous les contribuables pour leur support et leur compréhension. Je remercie particulièrement, notre directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Majella René pour son travail et son dévouement à notre municipalité, ainsi qu'à son adjointe Marguerite Chalifoux, nos officiers municipaux : en urbanisme, Mme Isabelle Perreault, en voirie, M. Pierre Brien et son adjoint M. Donald Lequin pour le travail accompli.

En mon nom Merci!

Salutations,

Louis Coutu, maire

Novembre 2015

DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Suite à plusieurs mois de négociation, la municipalité a finalement acquis l'édifice de la caisse populaire.

Veuillez prendre note que le bureau municipal est désormais situé au **142A, rue Principale Est**. Le numéro de téléphone demeure le même 450-539-1654 ainsi que le numéro de fax 450-539-2317.

Seule la salle du conseil demeure au 145, de l'Église où les séances du conseil continueront de s'y tenir.

Horaire du bureau municipal		
	AM	PM
Lundi	Fermé	
Mardi	Sur rendez-vous seulement	13h30 à 16h
Mercredi		13h30 à 16h
Jeudi		13h30 à 17h
Vendredi		13h30 à 17h
Inspectrice en bâtiment		
Mercredi	9h à 12h	13h30 à 16h

Relocalisation du bureau de poste

Le bureau de poste a rejoint la mairie et la caisse populaire au 142B, rue Principale Est. Les casiers sont maintenant accessibles en tout temps.

Pour plus d'information contactez notre maître de poste Denise Lussier au 450-539-1976

Heures d'ouverture

Lundi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 17:00
Mardi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Mercredi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Jeudi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Vendredi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Samedi et dimanche	FERMÉ

Nouvel horaire pour la Caisse populaire

Le conseil d'administration de la Caisse Populaire Desjardins Morilac a modifié les heures d'ouverture pour la succursale de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. L'horaire-joint-ci entrera en vigueur le 30 novembre 2015

Heures d'ouverture

Services caissiers	
Lundi et mardi	11h à 14h
Jeudi	11h à 14h et 15h à 18h
Mercredi et vendredi	FERMÉ
Services de conseillers	Sur rendez-vous